

2013, année de reconquête ?

Il y a un an, dans la perspective des élections, nous nous inquiétons des menaces pesant sur les salariés, et notamment sur les retraités. Rappelons-nous : le gouvernement Sarkozy prétendait instaurer une « TVA sociale » sensée rendre les entreprises plus compétitives en diminuant le « coût du travail ». Par ailleurs, la CSG devait augmenter et, pour les retraités, s'aligner sur celle des actifs. Un possible gel des pensions était à craindre, qui se serait ajouté au gel des tranches d'impôts, pénalisant tous les contribuables et particulièrement nocif pour les plus petits revenus, qui n'étaient jusqu'alors pas imposables.

Aujourd'hui, c'est un gouvernement de « gauche » qui est aux affaires, pour quel résultat ?

Certes la « TVA sociale » a été abandonnée mais certains taux de TVA ont été majorés, ce qui a pour conséquence une diminution du pouvoir d'achat. Et ce n'est pas l'augmentation de 0,3 % du SMIC qui va relancer l'économie !

Non seulement ce gouvernement ne tient pas les promesses de sa campagne électorale, mais il continue dans la lignée des options de Sarkozy et répond plus facilement aux injonctions du Medef qu'aux légitimes inquiétudes des salariés.

Tout en se prévalant d'être le gouvernement le plus à gauche d'Europe, il applique la même politique ultra libérale que les autres Etats. L'austérité liée à la réduction des soi-disant déficits publics continue d'être la règle alors

qu'elle montre largement qu'elle ne résout, en aucun cas, les problèmes économiques et sociaux, mais qu'en outre, elle plonge les pays dans la récession et les populations dans la misère.

Alors, que faire ?

Des propositions existent, chiffrées, réalistes, d'une autre politique et ce sont des chercheurs et des économistes, au moins aussi compétents que ceux qui prônent l'austérité, qui les défendent, mais les médias ne leur donnent jamais la

parole, seuls s'expriment les tenants de la pensée unique venue directement de Bruxelles.

Il est temps de réagir, de faire connaître ces propositions et les perspectives qu'elles ouvrent, diamétralement opposées à celles que l'on veut nous imposer. Nous n'avons pas d'autre choix que d'agir, massivement, retraités, actifs, chômeurs, jeunes, tous ensemble, pour exiger la mise en place d'une vraie politique de gauche.



**Faisons de 2013
une année de reconquête !**

Sommaire

1. L'édito
2. Pouvoir d'achat des retraités & mobilisation de TOTAL
3. Complémentaire santé & vœux
4. L'orga, le Point. La vie des sections.

Campagne nationale sur le pouvoir d'achat des retraités



Un 4 pages, tiré à un million d'exemplaires, sera disponible courant janvier. Il rétablira la vérité sur la réalité de la situation des retraités de notre pays, aujourd'hui. Il se situera dans la continuité des actions menées par la CGT depuis de nombreux mois sur la question du niveau de vie. Une affiche accompagnera ce 4 pages.

Ce matériel est destiné à une campagne de proximité, à des rencontres, à l'organisation de débats publics, de points Presse...

Une petite vidéo de présentation de cette campagne sera visible sur le site de l'UCR.

Cette campagne devrait nous permettre de gagner des adhésions et de faire avancer nos idées, celles d'un syndicalisme utile et revendicatif.

En perspective : un rendez-vous revendicatif, peut être unitaire, avant le 1^{er} avril.

La Section retraités du syndicat CGT de TOTAL Pétrochemicals de Gonfreville mobilisée sur la complémentaire santé.

A l'appel de la section retraités du syndicat CGT, plus de 250 retraités ont manifesté dans les locaux de la Direction.



Suite à des négociations liées au rapprochement entre la raffinerie de Normandie et le complexe pétrochimique TPF, les 700 retraités de TPF vont devoir choisir entre deux complémentaires santé. Le choix donné aux retraités est lourd de conséquences, il est beaucoup trop déséquilibré et fragilisera financièrement beaucoup d'entre eux.

Si rien n'évolue ils sont en l'état devant un marché de dupes !!!

Ils peuvent rester à MERCER dans un groupe clos avec une cotisation qui s'élève à 116,33 € par mois (après une augmentation de 15 %) ou aller à la MIP ! Pourquoi pas ? Mais à des conditions acceptables.

La Direction met des conditions pour quitter MERCER et rejoindre la MIP, ils auront trois mois pour faire leur choix, choix irréversible.

Le coût de la cotisation MIP pour nos retraités est beaucoup trop élevé au regard de leurs pensions, cela pourrait représenter, pour certains, plus de 10 % de leurs revenus.

Pour un couple, la cotisation passerait pour le retraité de 116,33 € à 187,09 € par mois, soit une augmentation de 70,76 € par mois. La contribution patronale, elle, passera de 68 à 60 € en baisse de 8 €, ce qui est inacceptable.

C'est le coût de l'augmentation qui a déterminé la mobilisation des retraités : ils demandent à la direction de TOTAL de revoir les conditions financières du passage de MERCER à la MIP.

Une délégation de retraités a été reçue par la Direction du site qui s'est engagée à faire remonter nos revendications à TOTAL et à nous communiquer la réponse.

Nous sommes de nouveau confrontés à un désengagement de TOTAL pour sa participation dans les complémentaires santé des retraités. Bel exemple de solidarité intergénérationnelle pour un groupe qui a dégagé 12 milliards de profits en 2011 ! Les retraités, en cas de réponse négative, envisagent d'autres actions.

Sur les complémentaires santé...

Le rôle historique des complémentaires santé est de prendre en charge la partie non remboursée par la Sécurité Sociale. Ces complémentaires ont dégagé plus de 36 milliards d'euros de chiffres d'affaires en 2011. Leurs frais de fonctionnement se sont élevés à 8 milliards d'euros, ce qui est supérieur à ceux de la Sécurité Sociale. Le remboursement des compléments d'honoraires n'est que de 2 milliards d'euros.



Par contre, un quart de leur budget est consacré à des spots publicitaires ou au sponsoring, ou même à l'achat de biens...

L'indépendance des médecins vis-à-vis des complémentaires santé est rompue : les complémentaires santé privées peuvent imposer un parcours de soins au patient en fonction du montant de la cotisation qu'il sera en mesure de payer. Il y aura donc une complémentaire des pauvres et d'autres en fonction des moyens financiers des assurés.

Il n'est pas acceptable que le patient ne puisse pas choisir son médecin généraliste ou spécialiste et encore moins pour des raisons de revenus : c'est une entrave à la démocratie.

A noter que la ministre de la Santé vient d'autoriser la non-divulgaration des frais de fonctionnement des mutuelles et la création de réseaux de soins « mutualistes ».

Il est bon de rappeler que l'assurance sociale créée au sortir de la seconde guerre mondiale remboursait intégralement tous les frais médicaux.

Puis, comme il y avait de l'argent à faire, des mutuelles ont vu le jour dans les années 1960, au départ uniquement pour la chirurgie. Ensuite, comme le marché était porteur et surtout juteux, les mutuelles sont devenues de moins en moins mutualistes pour dériver, enfin, vers le côté mercantile des assurances privées.

Alors, pourquoi ne pas supprimer tous ces charognards pour en revenir à la situation initiale mise en place par les ordonnances de 1945 et le programme du Conseil National de la Résistance ?

Revenir en arrière c'est parfois reculer, mais c'est aussi parfois vital pour éviter de tomber dans le précipice !

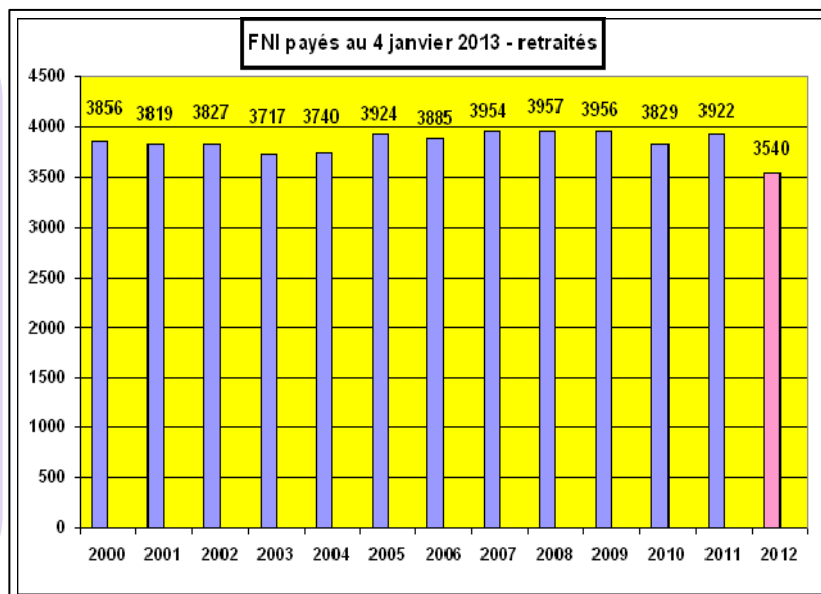
Bonne Année !
2013

Le secrétariat de l'Union Fédérale des Retraités souhaite aux lecteurs de son bulletin et à leurs proches, une heureuse année, une année de mobilisation et de luttes !

L'Agenda

Des sections Retraités

- **15 janvier**, AG Raffinerie Total à Harfleur - AG Dunlop Montluçon
- **17 janvier**, AG Arkéma Pierre Bénite
- **18 janvier**, AG Sanofi Aventis Vitry
- **24 janvier**, AG Grande Paroisse Grand Quevilly
- **30 janvier**, AG Kodak Région Parisienne



En ce début d'année, traditionnellement celui des bonnes résolutions, chaque trésorier de section pourrait s'engager à tout mettre en œuvre pour, d'une part, si nécessaire, solder les cotisations réglées par les adhérents en 2012, d'autre part, payer les FNI 2013 avant la fin du premier trimestre.

Les actions que nous avons menées en 2012 et les années précédentes commencent à porter leurs fruits : ainsi de nouvelles bases ont pu être recensées au cours des derniers mois et de nouvelles sont annoncées. Nous devrions, donc, voir augmenter le nombre de nos syndiqués retraités.

La vie des sections

Adisseo Commentry : extraits de l'intervention prononcée à l'occasion de la remise de médaille CGT à Jean LANDRON pour 68 ans de militantisme, le 23 novembre 2012

Jean LANDRON a commencé sa vie active en 1942. Il adhéra à la CGT en 1944, sera élu, en 1949, DP et au Comité d'entreprise dont il deviendra secrétaire en même temps que secrétaire du syndicat.

Dès 1954, il devient Secrétaire Général de l'Union Locale CGT de Commentry, poste qu'il occupera jusqu'en 1981.

Jean a milité au niveau national, notamment au Comité Exécutif de la Fédération de la Chimie, puis à la Commission de Contrôle Financier pendant de nombreuses années. Membre de la coordination Rhône-Poulenc, membre du comité de groupe...

Sur le plan interprofessionnel, notamment départemental, il fut membre de la commission exécutive de l'UD.

Il fut élu comme administrateur à la Sécurité sociale en 1982, la seule année où il y a eu des élections directes. Puis à la retraite, il devint conseiller du salarié, pendant quelques années.

Jean a vécu les grandes grèves de 1968 à l'AEC, mais aussi au niveau local, et les grèves de 1980 dans le groupe Rhône-Poulenc...

Bien évidemment, il n'a pas œuvré seul : il a l'habitude de dire qu'un militant existe grâce à la confiance des camarades, comme à celle des salariés.

Jean a formé quelques générations de militants, dans l'esprit de la lutte des classes, il en a fait des révolutionnaires, des marxistes.

Jean LANDRON continue de militer, il répond toujours présent lorsqu'on le sollicite. A 85 ans passés, toujours syndiqué, toujours sur le pont.

S'il ne faisait plus rien, il s'ennuierait, de toute façon il est de la trempe des centenaires.